

Le gouvernement prêt à revoir sa copie mais les coûts doivent baisser

© 03/04/2019 |  Terre-net Média

Le gouvernement pourrait revoir sa copie sur le biométhane mais il faudra « baisser les coûts » de cette énergie encore très chère, a déclaré mercredi le ministre de la transition écologique et solidaire, François de Rugy.

« **N**ous partageons au sein du gouvernement l'idée que c'est une bonne chose de développer (cette filière) », « car cela permet de **réduire nos importations de gaz fossile** » et « c'est du développement économique local », a-t-il déclaré à l'Assemblée en réponse à une question du député Paul Molac (Libertés et territoires). Le gouvernement a présenté récemment son projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour les dix ans à venir.

À lire aussi >>> [Biométhane - Des dizaines d'acteurs demandent un soutien à Emmanuel Macron](#)

Sur le **gaz renouvelable**, il a revu à la baisse les objectifs de développement et les a conditionnés à des diminutions de coûts, jugées irréalistes par le secteur. « Oui la programmation pluriannuelle de l'énergie pourra évoluer sur ce point. Nous y travaillons avec le ministre de l'agriculture, avec le ministre de l'économie et des finances, avec la filière, l'ensemble de la filière - les agriculteurs mais aussi les industriels - pour baisser les coûts », a dit François de Rugy. « Car... cela a un coût : aujourd'hui la production de gaz issu de la méthanisation c'est environ 90 euros le mégawattheure quand le gaz importé est environ de 20 euros le mégawattheure. Donc il faut bien qu'on baisse les coûts d'une part et que l'on compense la différence », a-t-il ajouté. Le député Paul Molac a par ailleurs interrogé le ministre sur la publication d'un décret permettant l'injection par portage du biogaz issu de l'agriculture, qui consiste à comprimer ou liquéfier du biométhane produit sur un site isolé pour le transporter jusqu'à un point d'injection. Le décret en ce sens « a été rédigé, je l'ai déjà signé et il va être publié dans quelques jours », a répondu François de Rugy.